

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'Administration

Date : 22 juin 2015

Année scolaire : **2014/2015**
 Numéro de séance : N° 4
 Date de transmission de la convocation aux membres : 10 juin 2015
 1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**
 2^{ème} convocation (oui/non) :
 (en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
 Président : **Monsieur Jean-Louis SACHOT, principal**
 Secrétaire de séance : **Mme Planche, représentante des personnels**
 Quorum (13 ou 16) : **13**
 Nombre de présents : **18**

Ordre du jour

I - Vie pédagogique et éducative

1. Bilan pédagogique
2. Statistiques sur les accidents scolaires et sur le remplacement des enseignants
3. Bilan annuel des actions menées pour l'accueil et l'information des parents d'élèves
4. Programme d'actions du conseil école-collège
5. Projets 2015-2016
6. Projet de nouveau logo

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats
2. Bilan exercice PPMS

III - Vie budgétaire et financière

1. Tarifs
 - Restauration
 - Prototypes
 - Logements
 - Dégradations
2. Crédits pédagogiques
3. DBM
4. Dotations - subventions
5. Utilisation des fonds sociaux

IV - Questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

- Annexes [nombre . titre)

1. Bilan pédagogique
2. Statistiques sur les accidents scolaires et sur le remplacement des enseignants
3. Bilan annuel des actions menées pour l'accueil et l'information des parents d'élèves
4. Programme d'actions du conseil écoles/collège
5. Projets d'actions 2015-2016
6. Conventions et contrats
7. Bilan exercice PPMS
8. Crédits pédagogiques

- Motions [nombre . titre) 2

1. Motion sur la réforme du collège
2. Motion sur la baisse des subventions de la communauté de communes

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 22/06/2015

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. SACHOT Jean-Louis	X						
	Proviseur ou principal adjoint	/							
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	/							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Conseiller Municipal Lusignan	X Arrivé à 18h28			M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.			
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré			X	Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.			
	Commune siège	M. GIRARD Eric, Représentant de la Commune de Lusignan		X					
	Commune siège	/							
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. EMILE Jean-Claude			X				
		M. NAUD Francis		X					
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme PFEIFFER Sylvie	X			Mme DAIRAY Céline			
		M. M. DUBREUIL Michel	X			M. BOISARD Sébastien			
		M. LINCIO Philippe	X						
		Mme DAUBAS Cristèle	X						
		Mme LEFEVRE Sandrine	X						
		Mme PLANCHE Marianne	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BOUCHET Sylvie	X			M. COURSEAU Julien			
		Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X			M. GAUVIN Jean- Marc			
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme DUFONT Isabelle			X	Mme GAUTIER Magalie	X		
		M. MARICOURT Pierre	X			Mme CHAUVINEAU Nathalie			
		Mme BONNET Nathalie			X	M. SABOURIN Emmanuel			X
		Mme BERGEON Karen	X			Mme NOVAK Sandra			
		Mme FIGUEIRA Julie			X	Mme HARZIC Nathalie			
		Mme DA SILVA Silvina	X			Mme JAMBU Ingrid			
	Elèves	LETURNIER Juliette	X			TEXEREAU Charlène			
		MARTINEZ Lisa	X			TANNEAU Clarisse			

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Mr Sachot, principal, ouvre la séance à 18h03.

Madame Planche, représentante des personnels, se propose pour être secrétaire de séance.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des 17 membres présents le procès-verbal du précédent conseil d'administration.

L'ordre du jour est rappelé. S'y ajouteront 3 questions diverses déposées par les parents, et la lecture de deux motions par les personnels de l'établissement.

I - Vie pédagogique et éducative

1. Bilan pédagogique (Annexe 1)

Les actions menées cette année au collège sont réparties en fonction des axes du projet d'établissement (comme d'ordinaire, c'est l'axe 1 qui regroupe le plus d'actions).

- axe 1 . 46 actions contribuent à l'atteinte des objectifs.
- axe 2 . 17 actions
- axe 3 . 7 actions

5 actions ne seront pas reconduites. Mr Sachot présente des actions nouvelles qui ont été des réussites : le barème graduel de la dictée, le concours « à l'école de la BD », le prix littéraire de la fée serpente (avec le 1er degré) ; le projet PAC chanson spectacle avec la 3ème E , la correspondance culturelle avec l'île de la Réunion ainsi que le « français par les blogs » ; l'exposition du FRAC suivi de l'atelier avec un artiste pour la classe de 4E ; une action prévention harcèlement suite à un problème de cyber harcèlement dans une classe.

Mme Planche précise que des actions menées en latin n'apparaissent pas : Rallye latin, correspondance en latin.

2. Statistiques sur les accidents scolaires et sur le remplacement des enseignants (Annexe 2)

Monsieur le Principal présente les statistiques sur les accidents scolaires et sur le remplacement des enseignants.

Accidents : 3 ont été déclarés. Mme Jouineau précise que sont déclarés les accidents qui pourraient donner lieu à des séquelles ultérieures.

Remplacement des enseignants : le taux est de 18,39 %

Les moyens de remplacement sont bons au collège de Lusignan. En début d'année, il est rappelé qu'un système de remplacement en interne est mis en place étant donné le grand nombre d'actions qui avaient cours dans l'établissement.

Il est impossible de comparer ce taux de remplacement avec celui des précédentes années, car le recouplement des types d'absences n'est pas le même.

Les représentants de parents font remarquer que les absences qui se remarquent et posent problème sont celles qui durent.

3. Bilan annuel des actions menées pour l'accueil et l'information des parents d'élèves (Annexe 3)

Ces actions sont à favoriser et vont en augmentant depuis la loi d'orientation de 2013.

Un point sera à travailler concernant les journées portes ouvertes : le temps de la visite, à réduire.

Monsieur Dubreuil, représentant des personnels, propose que les parents soient impliqués dans la vie de l'association sportive du collège, en faisant partie du bureau.

4. Programme d'actions du conseil écoles/collège (Annexe 4)

L'objectif pour l'an prochain reste le même, il est cohérent avec l'objectif académique : le lexique.

Le projet est de contribuer à atteindre cet objectif par le biais du ludique, qui permet aux élèves d'apprendre sans avoir l'impression de devoir faire des efforts.

A 18h28, arrivée de Mr Ledoux, conseiller départemental, représentant de la collectivité de rattachement, nouvellement nommé. Madame Pécriaux, autre conseillère départementale, lui ayant donné pouvoir, son vote sera comptabilisé pour 2 voix. Il y aura donc 19 votes.

Des exemples de pratiques : Mme Pfeiffer parle de l'outil qu'elle a créé, un jeu de cartes colorées qui permet la compréhension des verbes de consigne. Il vise à être utilisé en classe au besoin.

La dictée formative permet à l'élève d'identifier ses types de fautes. Un logiciel est utilisé, on précise un taux de réussite qui peut-être modulé, cela permet de valoriser l'élève.

La marmite de vocabulaire, initiée par Mr Alain, pour l'acquisition de nouveaux mots.

Ces projets ont vocation à être étendus au delà de la discipline Lettres modernes.

Programme adopté à l'unanimité des 19 votants.

5. Projets d'actions 2015-2016 (Annexe n° 5)

Mme Véronique Rochais-Cheminée, Maire de Rouillé, annonce que les moyens pour le CLAS ne seront plus à disposition du collège. D'une part la CAF considère que ce projet ne répond pas à ses objectifs (soutien à la parentalité), d'autre part cette décision s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de baisses drastiques de subventions de la Communauté de communes. Celle-ci est obligée de faire des choix. Les animateurs travaillent presque plus pour le collège que pour les écoles dans l'année scolaire, ce n'est pas normal (cf les missions de la communauté de communes).

Mme Rochais-Cheminée précise qu'elle est triste de nous perdre ces animateurs mais a besoin d'eux à l'école pour travailler sur la relation parents-élèves.

Il y avait jusqu'ici un contexte particulier à Lusignan, la communauté de communes présidée par l'ancien conseiller Général.

Un appel est lancé à Mr Ledoux, conseiller départemental, pour qu'il relaye la situation, sachant que nous sommes sous-dotés, de 10 à 20 % depuis plusieurs années.

Le personnel regrette la suppression des moyens humains ainsi que la suppression d'actions.

Mme Rochais-Cheminée précise qu'elle regrette de devoir limiter les moyens dans le domaine de la culture et de la scolarité, et qu'il y a les PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle qui continuent à être financés directement par la Communauté de Communes du Pays Mélusin.

Mr Ledoux précise qu'il apprend les choses en arrivant. Mr Sachot confirme que ce sont des informations récentes : pour le CLAS, cela date de jeudi dernier.

Avant le vote des actions à venir, il est précisé que si des familles ne peuvent pas payer, on leur propose d'avoir recours aux Fonds Sociaux.

Vote des actions pédagogiques avec participation des familles, et donc facultatives

Monsieur Maricourt, représentant des parents, précise qu'on a déjà une machine à trier et qu'on va en rajouter une couche (avec cette participation des familles).

Monsieur Lincio précise que certaines sorties permettent de faire des parties du programme (tandis que d'autres viennent illustrer le cours fait en classe). En cela, le fait que ces sorties soient facultatives (car payantes) peut générer une inégalité dans l'enseignement.

- *Oradour* :

15 voix contre . abstention : 4 pour : 0

- *Justice et Arts 4ème* :

7 contre . abstention : 11 pour : 1

- *Théâtre 4ème* :

3 contre . 11 abstentions . 4 pour adopté

- *Poitiers médiéval 5ème* :

7 contre . 9 abst. - 3 pour

- *Collège au cinéma 5ème*

Mme Pfeiffer présente le dispositif en précisant que les enseignants sont formés à l'étude des films. Mr Sachot annonce alors qu'en raison d'une formation de 5 jours sur la réforme du collège, il serait raisonnable de surseoir aux autres formations.

12 contre . 5 abst. - 2 pour

- *Prix BD des collégiens, 5ème* :

contre : 17 abst. : 2 pour : 0

Mr le Principal précise que, si l'action ne se fait pas en raison du coût du transport au cas où la classe gagnerait, il sera possible cependant de faire participer à l'action (lecture des BD, etc.)

- *Lathus 5^{ème}*

Il est précisé que les collègues de SVT animent elles-mêmes afin de faire baisser le coût de l'action. Mr Ledoux : au sujet des subventions utilisées par cette action, il existe une motion récente.

contre : 8 abst. : 11 pour : 0

- *Auvergne 4ème* :

contre : 9 abst : 8 pour : 2

- *Magazine en anglais 6ème 5ème* :

contre : 10 abst : 8 pour : 1

Mme Lefèbvre intervient pour dire qu'une action proposée n'apparaît pas : le *spectacle de Glyn Jones*. Il est précisé que ce projet pourra être présenté au 1^{er} CA de l'année scolaire à venir.

- *Sortie Chèvrerie 6ème*

contre : 8 abst : 3 pour : 8 projet adopté. Le président du CA ayant voté pour

La représentante des parents Mme Gautier précise qu'elle a elle-même un élevage avec bœufs et lapins, auquel on peut se rendre à pieds, et dont la visite serait gratuite, si cela pouvait convenir aux collègues de SVT.

- *Vauchiron*

Intégration 6èmes : remplace Saint Cyr à moindre coût (celui-ci vient de la location des VTT et des canoës, avec une convention de mise à disposition du matériel pour l'année). L'idée est que tous les élèves puissent y aller (fonds sociaux)

3 contre abst. : 3 pour 8 projet adopté

- *Saintes gallo-romaine 6ème*

contre : 13 abst. : 6 pour : 0

- *sortie Toulouse 3ème* une action qui existait par le passé, n'avait pas eu lieu cette année ; elle « renaissait tel le phénix de ses cendres et risque de retourner rapidement dans l'âtre » étant donné le contexte.

contre : 17 abst : 2 pour : 0

Interventions extérieures :

- Ida Grinspan, pas de coût. Mr Lincio précise qu'il faudra penser à l'hébergement, et pour trouver un collègue qui reçoive également Ida pour alléger les coûts. Projet adopté
- Intervention des avocats gratuite. Projet adopté
- Rencontre avec un auteur : pas de coût car subventionné. Projet adopté

Ateliers et projets d'expression artistiques

- maquette d'Opéra, 3ème . Mme Cheminée, rappelle que les parcours PEAC ont été créés par la Communauté de communes, 1500 " sont attribués à chaque parcours. adopté
- IDD théâtre adopté
- Chantiers Francos . financement : subvention ECLORE + 4" 50 l'entrée (pour les parents) artiste payé en HSE éducation nationale. L'équilibre du budget est incertain, car il intègre les entrées au spectacle.

contre : 10 abst : 9 pour : 0 le projet est refusé

- *Comédie musicale* pas de vote car financé, a priori par le FSE. projet adopté

6. Projet de nouveau logo

Il est demandé pourquoi il n'y a pas eu plusieurs propositions avec choix à la clé. Le logo est adopté par 9 voix pour, 10 abstentions, avec une préconisation de changement de la couleur.

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats (Annexe 6)

Des conventions et contrats sont soumis au vote :

- Recrutement de 7 Assistants d'Éducation par 19 voix pour (unanimité)
- Contrats aidés . 5 AVS : adopté à l'unanimité.
- EAP : 1 renouvellement en EPS (jusqu'en janvier), recrutement d'un EAP en techno, et un en Vie scolaire.

Accepté avec 1 abstention, 18 voix pour.

- Un intervenant à titre accessoire pour la piscine surveillant de baignade

Adopté avec 2 abstentions, 17 voix pour.

Mr Derouet propose de souscrire au tarif vert SOREGIES :

Adopté par 17 voix pour, 2 abstentions.

- Adhésion au groupement de commandes piloté par Energies Vienne (conseil départemental) accepté à l'unanimité.
- Convention avec la Communauté de communes : 2 abstentions, 17 voix pour.
- Contrat pour une nouvelle photocopieuse à disposition des professeurs, location (4536 ") et maintenance (0,0038 / noir et blanc, 0,038 / photocopie couleur) ; par Sfere, aussi retenu par le Conseil départemental de la Vienne, pour une Minolta Konika. Contrat sur 5 ans. Vote pour à l'unanimité des 19 votants.

2. Bilan exercice PPMS (Annexe 7)

L'exercice de mise à l'abri a permis de voir ce qui ne marche pas : sonorisation, la corne de brume n'a pas été correctement entendue. Mr Ledoux est sollicité, car on n'a pas l'argent pour changer les sonneries (coût entre 5000 et 10 000 ")

Il est demandé si le dispositif est coercitif. Monsieur Sachot confirme qu'on est obligé de répondre aux contraintes de cet exercice dans un souci de prévention en termes de sécurité.

Les affichages vont être refaits (changement de certains endroits pour les regroupements).

III È Vie budgétaire et financière

1. Tarifs

○ **Restauration**

Les tarifs de demi-pension restent les mêmes. Pour l'an prochain, 139 jours x 2" 98 :un coût de 414" 32 / famille et par an.

Tarifs des tickets : 3" 10 externes catégorie A et B 4" agent cat. C : 3" 10 visiteurs : 5" 70

L'opportunité de faire augmenter ce dernier tarif (commensaux) à 6 " est discutée et mise au vote :

7 pour 10 abst 2 contre adopté

Concernant les autres tarifs de la cantine : vote pour à l'unanimité

Taux de charges communes : 18 %. 1 abstention 18 pour

○ **Logements**

Vote de l'autorisation de louer un F3 à Alina Korobczak à 210" + 30 " de charges.

Voté à l'unanimité.

2. Crédits pédagogiques (Annexe 8)

Monsieur Derouet présente la répartition des crédits pédagogiques.

Cette répartition est adoptée à l'unanimité.

3. DBM

L'examen des mouvements de la décision budgétaire modificative n°4 est donné pour information.

Un prélèvement sur réserve est proposé pour un carrelage à la Vie scolaire : c'est actuellement du lino qui supporte mal les nombreux passages.

État des réserves : 60 810 " , 36 810 euros restent ; 20000 déjà prélevés pour le carrelage sur les murs de la cuisine et la nouvelle friteuse.

Vote pour à l'unanimité

4. Dotations & subventions

Dotation du Conseil départemental pour 17 ordinateurs fixes sans écran pour la salle 301 (les ordinateurs dataient de 2008).

En salle 121, nouvelle salle de travail supplémentaire pour les professeurs, avec 2 ordinateurs.

Achat de batteries pour le système d'alarme à incendie ; un budget de 5000 " pour la pose de stores au rez de chaussée (il s'agit d'une extension de budget, car le coût initial est de 30 000").

5. Utilisation des fonds sociaux

Utilisation des fonds sociaux. Monsieur Sachot présente l'état des réserves et donne des précisions non nominatives sur l'utilisation des fonds à la date du conseil.

Mme Da Silva, représentante des parents, signale qu'il y a peu de sollicitation de la part des familles, malgré l'information : elle demande des précisions sur les critères retenus. On rappelle de faire passer cette information, par exemple lors de la présentation des projets aux élèves.

IV - Questions diverses

Lecture des 2 motions (Annexe 9)

Lecture de la première motion par madame Sylvie Pfeiffer, représentante des personnels, qui précise sur le passage « temps de concertation intégrés dans les services » : « et je rajoute « sous forme de décharge » ».

Monsieur Sachot précise : « en tant que représentant de l'État, je n'ai évidemment pas à commenter. »

Mme Pfeiffer précise son inquiétude devant la multiplicité des réunions, « hors temps d'enseignement », Monsieur Sachot : « Je vous le confirme ». Nous aurons à nous réunir pour mettre en place la réforme du collège, cette dernière devant être opérationnelle à la rentrée 2016.

Lecture de la 2ème motion par Mr Dubreuil.

Questions diverses :

Les parents s'interrogent sur

- la situation de l'option latin dans le cadre de la réforme du collège (poursuite possible du latin).

Au sujet de l'enseignement de complément, Mr Sachot annonce qu'il souhaite le maintien du latin de plus en plus que nous avons la ressource humaine. Cependant, en cela, il n'engage que lui-même, puisque le cœur de la réforme c'est le conseil pédagogique, et c'est ce dernier qui fera des propositions au CA. Les membres seront choisis en tout début d'année scolaire, sur proposition des équipes disciplinaires.

A Lusignan, pour l'instant ce conseil est ouvert, qui veut peut y venir. La circulaire pour la réforme est beaucoup plus cadrante. Par le biais de la création de coordonnateur, Mr Sachot parle d'un « maillage intermédiaire » utile au pilotage plutôt que de caporalisme ou de hiérarchie intermédiaire redoutés par certains enseignants.

On ne fera pas de latin (langue) en EPI LCA (mais de la Civilisation). Mr Sachot précise donc aux parents que les enfants ne continueront pas de la même manière, mais que cet EPI sera ouvert à un plus grand nombre d'élèves.

Il pourra également y avoir un enseignement de complément, mais il est à financer sur les moyens également prévus pour l'enseignement en groupes allégés (Sciences, AP).

- Au sujet de la demande d'un repas végétarien par semaine à la cantine :

Il est déjà possible d'avoir un repas végétarien pour ceux qui en font la demande.... mais Mr Sachot dit qu'il ne se voit pas imposer un repas végétarien par semaine (pas plus qu'il ne mettrait un repas casher ou hallal) à tous les élèves).

L'ordre du jour étant épuisé, M. le principal lève la séance à 20h47.

La secrétaire de séance

M. PLANCHE

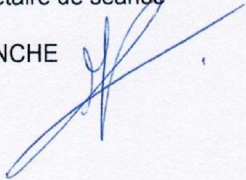
Le Président,

J.L. SACHOT

L'ordre du jour étant épuisé, M. le principal lève la séance à 20h47.

La secrétaire de séance

M. PLANCHE



Le Président,

J.L. SACHOT

